

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel • Grégoire

**Grandir et s'épanouir
dans tous les quartiers !**



**Le Parti
socialiste**



**LES ÉCOLO
GISTES**



PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

**place
publique**



L'APRÈS
ensemble pour l'unité



**GAUCHE
RÉPUBLICAINE
& SOCIALISTE**

Emmanuel Grégoire

Candidat à la mairie de Paris

« Paris ne serait pas Paris sans ses quartiers populaires.

Les 35 quartiers populaires et ses plus de 420 000 habitantes et habitants sont le cœur battant de la diversité et de la vitalité de Paris.

Bien que notre ville porte une géographie de la solidarité bien plus ambitieuse que celle de l'État et malgré les efforts portés par la Ville depuis 2001, renforcés depuis 2 ans par l'adoption du Pacte parisien pour les quartiers populaires, les fragilités se cumulent pour les habitantes et les habitants.

Les gouvernements des dernières années se sont désengagés des quartiers populaires. À ce contexte s'ajoute la fragilisation de l'école : des fermetures de classes, une réduction des moyens et une progression de la ségrégation scolaire.

Là où l'État renonce, Paris agit.

Pour Paris et ses quartiers populaires, nos priorités sont claires : nous faisons le choix de prévenir plutôt que de réparer, d'investir plutôt que de renoncer, de faire avec et pas seulement pour.

Les inégalités se construisent dès le plus jeune âge. Aucun enfant ne doit décrocher ou être écarté, ne doit être privé de temps libre ou de vacances. Aucun enfant ne doit se sentir illégitime face à la culture ou ne pas pouvoir pratiquer de sport. C'est pourquoi nous ferons de la lutte contre les inégalités éducatives et d'accès aux loisirs notre priorité n°1.

Tout ce que nous portons en matière de logement, de santé, de culture, de sport, d'emploi et de démocratie locale concerne d'abord les habitantes et habitants des quartiers populaires.

Pour elles et eux, nous redoublerons d'efforts et irons plus loin pour que la République tienne ses promesses partout, en construisant avec les associations et les habitantes et habitants.

À Paris, nous investissons pour l'avenir. Parce que l'égalité n'est pas qu'une promesse, c'est un combat quotidien. »

Mes propositions pour les quartiers populaires !

La politique de la ville n'est pas une politique parmi d'autres. À Paris, elle constitue un choix politique structurant depuis plus de vingt ans. Un choix qui consiste à agir là où les inégalités se concentrent, là où les crises frappent plus durement, là où l'action publique est la plus attendue.

Les quartiers populaires parisiens concentrent des fragilités sociales, économiques, sanitaires et éducatives plus fortes. Ils concentrent aussi une énergie, des solidarités, des cultures et des capacités d'agir qui font la richesse de Paris.

Depuis 2001, Paris a fait le choix d'une politique de la ville ambitieuse, continue et assumée, y compris lorsque l'État se désengageait. Ce choix s'est renforcé ces dernières années, dans un contexte de crise sanitaire, d'inflation, de flambée des coûts de l'énergie, de précarisation de nombreuses familles et de recul de nombreux services publics nationaux.

En 2024, la Ville de Paris a franchi une nouvelle étape avec l'adoption du Pacte parisien pour les quartiers populaires. Ce Pacte est le fruit d'un long travail de concertation avec les habitantes et habitants, les associations, les équipes de terrain et les mairies d'arrondissement. Il repose sur la conviction que les politiques publiques doivent être plus fortes, plus justes et plus proches là où les besoins sont les plus grands.

Pour Paris et ses quartiers populaires, nos objectifs sont clairs. Nous faisons le choix politique d'amplifier la solidarité et la protection de ceux et celles qui en ont le plus besoin, alors que le gouvernement renonce, ou pire encore, enfonce les plus fragiles d'entre nous. Les quartiers populaires doivent être le premier terrain de déploiement de la justice sociale, de la transition écologique et de la promesse républicaine.

1. École et accès aux loisirs : égalité pour tous les enfants

Les inégalités se construisent très tôt et requièrent une vigilance collective. Les quartiers populaires doivent être le premier terrain d'investissement éducatif, culturel et sportif pour garantir l'égalité réelle des parcours de vie. Aujourd'hui, des associations sont financées, en droit commun, en politique de la ville pour rattraper des difficultés déjà installées. Nous devons déplacer l'effort en amont.

● Prendre soin des enfants, construire une école publique forte

- **Lutter contre les fermetures de classes et les suppressions de postes imposées par l'État.** La Ville se mobilisera aux côtés des équipes éducatives et des parents d'élèves pour garantir des conditions d'apprentissage optimales, partout dans Paris. Protéger l'école publique et sa vocation émancipatrice, c'est préserver l'égalité et la réussite des enfants de toutes les familles parisiennes.
- **Défendre l'excellence et la mixité des écoles publiques,** en luttant contre le déterminisme social dès le plus jeune âge.

La Ville de Paris est engagée dans le GIP réussite éducative, avec la Préfecture, la CAF et le rectorat, et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire pour proposer un accompagnement des enfants et des familles des quartiers prioritaires (soutien scolaire renforcé, accès aux loisirs et à la culture, projets durant les vacances, accompagnement vers les lieux de soins, bilans orthophoniques, soutien psy...). Ce dispositif est prévu par la loi. Nous accompagnons à Paris 1000 enfants de 2 à 16 ans par an.

● Pour une école inclusive

- **Déployer le dispositif « 100 % accrochage scolaire » avec les partenaires éducatifs et structures spécialisées.** Dès la 3^e année maternelle pour repérer précocement les fragilités, avec un accompagnement renforcé en CP et un travail avec associations et familles pour prévenir le décrochage. La refonte profonde du périscolaire, avec des équipes stables, formées, reconnues, et des projets pédagogiques ambitieux viendra soutenir cet objectif, tout comme les TAP et l'EAC. En lien avec les dispositifs existants, ce dispositif permettra une meilleure détection et prise en charge des troubles des apprentissages et du comportement.
- **Renforcer le service de santé scolaire.** Chaque élève de maternelle et de primaire bénéficiera au minimum d'un bilan de santé complet, afin de repérer au plus tôt les éventuelles difficultés. Nous lancerons en parallèle un grand plan pour la santé mentale des jeunes, en lien avec les écoles, les familles et les professionnels, pour prévenir l'isolement, le décrochage et la souffrance psychique. Parce que bien grandir, c'est aussi bien se soigner, nous ferons de la santé des enfants et des jeunes une priorité municipale.
- **Exiger de l'État un véritable statut pour les AESH** et assurer la continuité avec le périscolaire, pour une école publique véritablement inclusive. À Paris, nous renforcerons les liens entre AESH, équipes éducatives et personnels périscolaires, pour éviter les ruptures d'accompagnement et offrir aux enfants un cadre cohérent.
- **Un grand plan de rénovation et de végétalisation des écoles et collèges.** Pour permettre aux enfants et aux adolescents parisiens d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions, nous lancerons un grand plan de rénovation des établissements scolaires, pour les protéger face au changement climatique et les rendre plus inclusifs. Nous accélérerons ainsi substantiellement le rythme des rénovations, afin d'isoler les

bâtiments et de doter les établissements de cours Oasis. Ils doivent devenir de véritables abris contre le froid l'hiver et la chaleur l'été. Nous adapterons également les établissements afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves porteurs de handicap.

- **Ouvrir 50 unités d'enseignement adaptées et de structures mixtes médico-sociales / écoles ordinaires** afin de répondre aux besoins aujourd'hui non couverts et de réduire les situations d'attente ou d'exclusion scolaire, et de favoriser la scolarisation de tous les enfants dans un cadre ouvert et protecteur. Nous étendrons également les places et créneaux d'accueil en CAPP (Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique) et en CMP (Centres Médicaux Psychologiques) de la Ville.

● Soutenir les familles monoparentales

Majoritairement des femmes seules et plus représentées dans les quartiers populaires, la réalité des familles monoparentales a longtemps été invisibilisée. Leur niveau de vie est inférieur de 40 % à celui des couples avec enfant et de 29 % à celui de l'ensemble des ménages parisiens.

C'est pourquoi nous ferons du soutien à ces familles une priorité. Nous leur faciliterons la vie en offrant des solutions de garde 2h par semaine en dehors des horaires traditionnels des écoles et des crèches, gratuites sous conditions de ressources.

Nous améliorerons également la prise en compte de la monoparentalité pour l'obtention de places dans les crèches municipales. Nous mettrons également en œuvre une tarification adaptée pour l'accès aux services municipaux.

- **Un réseau de solidarité des familles monoparentales dans les 35 quartiers populaires.** Le réseau de solidarité des familles monoparentales est un dispositif d'accompagnement global à leur intention, en soutenant les associations et des projets locaux de lutte contre l'isolement de ces parents seuls. Nous le déploierons dans l'ensemble des quartiers populaires.
- **Garantir l'égalité entre tous les élèves.** Dans une ville où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, trop de familles voient le budget du quotidien devenir une source d'angoisse. Quand se nourrir à la cantine ou acheter des fournitures scolaires devient un choix contraint, c'est le principe même d'égalité qui recule. **Paris fera de l'école un bouclier contre la précarité.**

Nous gèlerons les tarifs de la restauration scolaire pour protéger le pouvoir d'achat des familles et garantir à chaque enfant un repas de qualité. En parallèle, nous étendrons la gratuité des fournitures scolaires, afin que plus aucun parent n'ait à renoncer à l'essentiel.

Parce qu'apprendre, manger et grandir dignement ne doivent jamais dépendre des revenus, nous faisons le choix d'une école qui ne laisse personne de côté.

● Défendre le droit au temps libre et aux vacances

Les vacances et les temps libres sont des temps de la joie, des petits bonheurs de la vie. Ce sont malheureusement ces temps précieux que l'on sacrifie quand on se retrouve en difficultés. Les habitantes et habitants des quartiers populaires partent bien moins en vacances que l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens. Nous devons lever les freins à ce droit au départ.

- **Développer les séjours courts et les sorties à la journée** ainsi que les projets de séjours pour les jeunes, en particulier ceux portés par des structures locales, les associations ou les clubs de prévention.
- **Accompagner les familles pour un accès facilité** aux aides de la Caf et dans la construction de leurs projets de vacances. Les guichets physiques uniques dans chaque Mairie d'arrondissement auront notamment cette vocation d'informer et d'aider les habitantes et les habitants à faire valoir leurs droits.
- **Une classe de découverte au moins une fois** dans sa scolarité pour chaque enfant. Ces séjours, soutenus par la Ville et organisés avec les enseignants, seront autant d'occasions de vivre collectivement des expériences éducatives, artistiques ou environnementales hors du quotidien : découvrir la nature, la science, le patrimoine ou la culture pour apprendre autrement et donner du sens à l'école républicaine.
- **Le droit pour chaque jeune de partir au moins une fois** par an en vacances, grâce à une offre de séjours à tarifs abordables, avec des séjours adaptés pour les jeunes en situation de handicap.

Trop de jeunes Parisiens restent privés de vacances, faute de moyens, alors même que l'isolement, la fatigue et la pression du quotidien pèsent de plus en plus lourd. Le coût du logement et de la vie à Paris peut transformer le départ en vacances en luxe inaccessible, pour les jeunes les plus précaires comme pour de nombreux jeunes actifs en premier emploi. La Ville de Paris permettra aux jeunes en difficulté de partir au moins une fois par an.

- **La création d'une offre « péricollège »**, sur le modèle des centres de loisirs, proposée tout au long de l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Les adolescents bénéficieront d'activités sportives, culturelles, citoyennes et d'accompagnement aux devoirs, au sein d'espaces encadrés. Inspirée du dispositif "Tous au collège", cette politique garantira un accueil continu et de qualité pour les jeunes Parisiens, tout en soutenant leur autonomie, leur épanouissement et leur réussite scolaire.

● Culture et sport pour toutes et tous

Paris dispose d'une offre de loisirs, de pratiques ou de sorties, tant culturelles que sportives particulièrement riche. Une politique ambitieuse a été menée pour favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, par la gratuité dans les musées, par le réseau de bibliothèques, par les conservatoires et le soutien aux associations de pratique artistique ou par la promotion de l'éducation artistique et culturelle. Pourtant, cette offre ne touche pas toutes et tous de la même manière.

Le sentiment d'illégitimité qui éloigne une partie des habitantes et habitants des quartiers populaires des institutions culturelles est encore très présent. Notre politique culturelle doit donc agir sur l'ensemble des leviers en reconnaissant pleinement toutes les cultures présentes dans les quartiers populaires et en levant concrètement les obstacles sociaux, économiques et symboliques à l'accès à la culture.

- **Des activités périscolaires de qualité autour de la culture grâce au programme « un mois, une découverte »**, du sport, de l'apprentissage des langues, des sciences et de la citoyenneté. Ce programme permettra à chaque enfant de vivre au moins 10 expériences artistiques ou sportives par an, grâce à des partenariats noués avec des institutions culturelles. L'objectif est réduire les inégalités d'accès aux loisirs et à la culture, d'éveiller la curiosité des enfants et de faire de l'école un lieu d'émancipation, d'ouverture sur le monde et de réussite.
- **Proposer un « carnet culture »** pour favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Dès l'école élémentaire, en partenariat avec Paris Musées et les structures parisiennes, chaque enfant sera doté d'un carnet lui permettant d'effectuer gratuitement, durant sa scolarité, 5 visites dans son arrondissement et 5 visites dans des lieux parisiens.

En lien avec les objectifs du Projet éducatif de territoire et le programme « Un mois, une découverte », ce carnet garantira que chaque enfant des quartiers populaires ait découvert les structures de proximité ainsi que des sites emblématiques comme la Tour Eiffel.

- **Les tandems culture.** Plusieurs institutions culturelles de référence se sont engagées pour être associées à un quartier populaire ou à l'une de ses structures, pour une collaboration privilégiée sur 3 ans et porter des projets culturels ou de transmission artistique en lien avec ses habitantes et habitants en favorisant leur participation avec une inscription dans le territoire. À terme, chacun des 35 quartiers populaires sera mis en tandem avec un lieu de culture. Le dispositif Tandems Culture incarne une politique culturelle qui permet de créer un lien et une inscription réelle dans un territoire avec une reconnaissance des pratiques existantes.
- **Parcours « Ma vie d'artiste ».** Étendre le dispositif « ma classe orchestre » (apprentissage artistique sur le temps scolaire et périscolaire - instrument, chant, danse, théâtre, marionnette, arts du cirque ou pratiques pluridisciplinaires) dans les écoles des quartiers populaires, en lien avec les directions d'école, les conservatoires, les MPAA, les centres Paris Anim', les écoles artistiques financées par la Ville de Paris.

Intitulé « Ma vie d'artiste », ce parcours permettra à chaque classe participante de s'initier à une pratique artistique sur une année scolaire avec une continuité jusqu'au collège.

– **Proposer une offre culturelle gratuite pour les 14 - 25 ans des quartiers populaires avec la création de Paris Culture**, un portail et une application répertoriant les offres des institutions culturelles parisiennes à prix négociés et adaptés pour tous les publics.

– « **Paris ma scène !** ». Nous lancerons un programme de soutien aux jeunes talents qui s'articulera autour de deux axes :

- La mise à disposition de studios de répétition et d'enregistrement dans les centres Paris Anim', équipements culturels et lieux associatifs des quartiers populaires.
- L'accompagnement par des professionnel.les de la musique et de la production avec un parcours de l'écriture à la scène, une sélection par arrondissement et un concours parisien. Ce dispositif pourrait s'étendre de la musique à la danse urbaine (crew) ou au stand-up.

– « **Coo'p culture** », **quartiers de coopération culturelle et artistique**. Nous créerons le label Coo'p culture, quartiers de coopération culturelle et artistique, dans les quartiers populaires parisiens, afin de soutenir la coopération entre acteurs culturels, renforcer l'accès à la culture, les pratiques amateurs, la transmission et la création, et corriger les inégalités territoriales.

Ce label s'appuiera sur des dynamiques de coordination, des projets culturels communs et un accompagnement renforcé des dynamiques locales existantes.

– Pour faciliter les inscriptions (enfants ou adultes), **le dispositif Réduc'Sport sera amplifié et mieux articulé** avec les autres aides mobilisables. Il permettra de prendre en charge les frais d'inscription à une activité sportive par enfant et par an, à tarifs progressifs.

– **Pérenniser les Olympiades d'arrondissement** et faire du sport une fête populaire toute l'année en organisant de grands jeux interscolaires : chaque jeune pourra participer, s'amuser et découvrir de nouvelles disciplines, renforçant le lien entre les écoles, les quartiers et la ville.

– **Promouvoir la pratique sportive féminine** en doublant les créneaux dédiés et en augmentant les subventions aux clubs et associations.

L'égalité entre les femmes et les hommes se construit chaque jour, dans tous les domaines, et doit aussi se refléter dans l'accès au sport. En levant les freins à la pratique, nous encouragerons l'émancipation, la confiance et la place des femmes dans tous les sports, à tous les niveaux.

– **Étendre les horaires des gymnases et piscines municipales** : l'accès au sport passe aussi par des équipements municipaux ouverts, accueillants et adaptés aux usages d'aujourd'hui, afin de mieux répondre aux rythmes de vie des Parisiennes et des Parisiens. Nous poursuivrons leur rénovation pour offrir des équipements plus modernes, plus confortables et plus sobres en énergie. En renforçant leur accessibilité et leur qualité, nous encouragerons la pratique sportive pour toutes et tous.

2. Soutenir les associations, piliers des quartiers populaires

L'ensemble des axes ici évoqués supposent un soutien volontariste aux partenaires et acteurs associatifs impliqués dans les quartiers populaires.

Fidèles à nos valeurs, nous réaffirmerons notre soutien total à toutes les associations qui font vivre les quartiers populaires. Ces structures qui assurent des missions essentielles d'accès à la culture, de soutien scolaire ou qui apportent une aide précieuse aux familles monoparentales sont une ressource majeure à protéger.

Nous nous dresserons par ailleurs en véritable défenseurs des actions de « politique de la ville » face au désengagement croissant de l'État en la matière.

- **Mobiliser pleinement les partenaires financeurs** (État, bailleurs, etc) pour le soutien financier, les postes adultes-relais, l'accès à un local d'activité...
- **Sécuriser les financements associatifs** par des conventions de financement pluriannuelles et **créer un fonds d'urgence pour les associations en difficulté**. Dans un contexte national qui met en péril l'existence de nombre d'associations, nous renforcerons notre soutien financier, grâce à des conventions sur plusieurs années et la création d'un fonds d'urgence pour celles confrontées à des difficultés ponctuelles. Ce soutien durable leur permettra de sécuriser leur activité et de concentrer leurs énergies sur le terrain, au service du lien social et de la solidarité parisienne.

3. Logement, transport, santé, espace public : agir avec et pour les quartiers

Agir pour l'égalité réelle c'est tenir compte de l'ensemble des difficultés auxquelles peuvent faire face les habitantes et les habitants des quartiers populaires : précarité économique, conditions de logement, mobilité, isolement, santé, accès aux droits... Ce sont toutes les dimensions de la vie sur lesquelles nous devons agir. Notre politique vise à améliorer concrètement les conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers populaires.

La mobilisation de moyens doit s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées. La politique de la ville expérimente de nouvelles méthodes, pour adapter les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication... Nous nous engageons à poursuivre ce mouvement pour lutter contre le non-recours.

● Logement

- **Une assurance habitation municipale accessible à toutes et à tous :** nous souhaitons renforcer l'assurance habitation parisienne, proposée sur la base d'un appel d'offres négocié par la Ville, afin de permettre à chaque Parisienne et chaque Parisien de disposer d'une assurance habitation correspondant à ses besoins à tarifs abordables, qui couvrira également le risque d'une infestation par les punaises de lit.
- **La création d'une équipe inter-bailleurs d'intervention rapide pour les petites réparations dans le parc social** et des obligations de résultat pour les prestataires de services, afin de garantir aux locataires un logement parfaitement entretenu. Les locataires du parc social doivent obtenir une réaction rapide de leur bailleur lorsqu'ils rencontrent un problème (fuite, panne d'ascenseur, chauffage, etc.).
- **Rénover les grands ensembles de logements sociaux des quartiers populaires** avec une attention particulière portée à l'entretien, au cadre de vie et à l'animation des rez-de-chaussée

L'objectif est d'améliorer durablement l'entretien des immeubles et la qualité du cadre de vie des habitants. Une attention particulière sera portée aux espaces communs et aux rez-de-chaussée, parfois délaissés.

Ces lieux seront réactivés par des services de proximité, des activités associatives et des usages ouverts sur le quartier. Rénover, c'est aussi redonner de la dignité, de la sécurité et de la vie aux quartiers populaires.

- **Création d'une brigade de protection du logement**, qui aura vocation à intervenir sur la régulation du marché privé, et en priorité sur les sujets suivants : lutter contre les meublés touristiques illégaux, faire respecter l'encadrement des loyers, lutter contre les logements vacants et les résidences secondaires, contre la fraude à la destination, aux détournements locatifs, aux ventes à la découpe et aux marchands de sommeil.

● Transformation du périphérique en boulevard urbain

- **Nous voulons accélérer la végétalisation, le développement des cours oasis et des rues aux enfants, et engager la transformation du périphérique car il s'agit d'une urgence sanitaire et sociale.** Notre horizon est la métamorphose radicale de cette autoroute urbaine pour l'apaiser et abolir la frontière qu'elle constitue avec les villes voisines. Demain, cet axe transformé pourra être aisément traversé, avec des abords végétalisés et des portes devenant des places. Les portes de Paris deviendront des places de vie, connectées au Grand Paris. Ces projets sont conçus avec les habitantes et habitants, dans une logique de co-construction.

● Santé

- **Objectif 100 nouveaux lieux de soin de proximité en secteur 1.** La santé de proximité doit être accessible dans tous les quartiers de Paris. Nous ne pouvons accepter que tant de Parisiennes et de Parisiens aient des difficultés à trouver un médecin traitant. Nous avons déjà engagé le renforcement de l'offre municipale, nous irons plus loin.

C'est pourquoi nous accompagnerons la création de 100 nouveaux lieux de soin en secteur 1, publics, associatifs et libéraux, au plus près des habitantes et des habitants. Parmi eux, au moins 7 grands centres de santé municipaux créés ou agrandis viendront structurer ce réseau, permettant d'offrir 100 000 consultations supplémentaires chaque année.

Ces lieux accueilleront toutes les générations, sans dépassement d'honoraires, avec une attention particulière portée à la prévention. Nous ferons ainsi de l'accès aux soins une priorité majeure de notre action.

- **Mutuelle municipale parisienne.** Nous lancerons une mutuelle municipale municipale abordable et de qualité, pour que personne n'ait à renoncer aux soins pour des raisons financières. La Ville utilisera son pouvoir de négociation pour faire baisser les tarifs dans le cadre d'un appel d'offres, tout en garantissant une bonne couverture, accessible sans démarche complexe. Cette mutuelle viendra renforcer le pouvoir d'achat, et faire de l'accès aux soins un droit réel pour toutes et tous à Paris.

● Alimentation

- **Soutien renforcé aux caisses, coopératives et associations d'aide alimentaire.** L'alimentation de qualité devrait être un droit pour toutes et tous, et non un privilège. Alors que la précarité alimentaire gagne du terrain, nous renforcerons le soutien renforcé aux caisses, coopératives et associations d'aide alimentaire, notamment dans le cadre d'expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, ainsi qu'au développement des filières alimentaires locales.
- **Création d'un réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés solidaires.** Nous créerons également un véritable réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés bios et solidaires, et étendrons le nombre de restaurants municipaux solidaires et le nombre de bénéficiaires, pour lutter tant contre la précarité alimentaire que contre l'isolement, des aînés comme des jeunes.

● Emploi

- **Aller vers l'emploi.** Ce dispositif permet un accompagnement socio-professionnel des habitantes et habitants des quartiers populaires en mobilisant un collectif d'acteurs de l'emploi. À l'œuvre au nord de Paris et dans les quartiers populaires du sud de la capitale, il sera renforcé pour toucher encore plus de bénéficiaires.
- **« Un job à la clé ! »** Pour les jeunes des quartiers populaires, l'accès à l'autonomie passe aussi par l'emploi dans les métiers de l'animation et de l'éducation populaire. Nous faciliterons l'acquisition du BAFA et les débouchés au sein du service public municipal.

4. Faire de la promesse républicaine une réalité

- **Réaliser de grandes campagnes de testing pour lutter contre les discriminations dans tous les domaines** (logement, emploi, accès aux établissements privés et publics...) et démultiplier l'offre de permanences juridiques pour soutenir les victimes de discriminations

Ces campagnes seront coordonnées par la Ville de Paris en partenariat avec les associations spécialisées et fondées sur des méthodologies homogènes permettant des comparaisons dans le temps et entre secteurs. Les testings, assortis de suites judiciaires systématiques en cas d'infraction avérée, auront une fonction à la fois dissuasive et pédagogique tout en alimentant l'Observatoire parisien des discriminations. En lien avec la Défenseure des droits, ce dernier permettra d'identifier les discriminations, de produire des données fiables et d'orienter l'action publique afin de mieux les prévenir et d'y répondre plus efficacement.

- **Mise en place d'un récépissé de contrôle d'identité** pour lutter contre les discriminations, en lien avec la Préfecture de Police.

Pour renforcer la confiance entre les institutions et les habitantes et habitants, nous porterons l'expérimentation d'un récépissé de contrôle d'identité, en lien avec la Préfecture.

- **Ouverture de votations citoyennes aux Parisiennes et Parisiens quelle que soit leur nationalité.** Faire République, c'est reconnaître pleinement celles et ceux qui vivent, travaillent et contribuent chaque jour à la vie de la cité. La participation démocratique doit être élargie aux Parisiennes et Parisiens quelle que soit leur nationalité.
- Développer les démarches d'aller-vers pour lutter contre le non-recours aux droits : objectif **100 % de recours aux droits.**

La mobilisation de moyens doit s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées. La politique de la ville expérimente de nouvelles méthodes, pour adapter les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication... Nous nous engageons à poursuivre ce mouvement pour lutter contre le non-recours.

Paris agit pour et avec ses quartiers populaires

Les quartiers populaires ne sont pas une marge de la ville, ils en sont le coeur vibrant.

Là où l'État se retire, Paris est présent. Là où d'autres opposent répression et stigmatisation, nous faisons le choix de la reconnaissance, du soutien, de l'investissement, de la prévention et du lien.

Tenir la promesse républicaine, c'est agir là où les besoins sont les plus forts. C'est reconnaître les habitantes et habitants des quartiers populaires comme des acteurs à part entière de la ville. C'est faire de la proximité, de la solidarité et de l'émancipation les piliers de notre action publique.

Nous agissons par des mesures concrètes qui changeront le quotidien : éducation, logement, santé, alimentation, accès à l'emploi, accessibilité de l'espace public et lutte active contre le non-recours aux droits.

Notre priorité absolue sera l'école, l'accès aux vacances et aux loisirs, culturels comme sportifs pour tous les enfants. Lutter contre les inégalités c'est agir à la racine, dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi nous investirons massivement pour renforcer l'école publique, faire que chaque enfant s'y sente bien, et ait accès gratuitement à des fournitures scolaires et à une alimentation de qualité. Nous agissons aussi pour que les enfants de nos quartiers puissent accéder à "la vie large" : partir en séjour avec ses copains ou ses parents, créer des souvenirs qui marquent une vie, se découvrir une passion pour un art ou un talent pour un sport... Nous assumerons de défendre le droit au rêve et à l'émerveillement pour chaque petite Parisienne et petit Parisien.

Rien de tout cela ne sera possible sans les associations, ces piliers qui font tenir les quartiers quand ont disparu les services publics de proximité. Elles sont les premiers remparts face aux difficultés. Nous les soutiendrons avec détermination en sanctuarisant les financements sur plusieurs années et par la création d'un fonds d'urgence pour les structures en difficulté.

Le projet de la gauche et des écologistes pour Paris assume ces ambitions de faire vivre pleinement la promesse républicaine dans ses quartiers.

Les habitantes et habitants des quartiers populaires ne sont pas une variable d'ajustement. Ils sont notre priorité.

Parce que Paris est à vous. Dans tous les quartiers.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire pour • Paris



**Le Parti
socialiste**



**LES
ÉCOLO
GISTES**



PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

**place
publique**



L'APRÈS
ensemble pour l'unité



**GAUCHE
RÉPUBLICAINE
& SOCIALISTE**